

*Conférence donnée à la Société royale Union belge, Hôtel de la Paix, Lausanne, le 6 février 2014*

(version complète)

## **La Suisse multilingue et fédérale - un modèle pour la Belgique?**

Mesdames et Messieurs, chers amis,  
Sehr geehrte Damen und Herren,  
Goede avond, dames en heren, beste vrienden,

Je ne sais pas si mon néerlandais est plus ou moins compréhensible – probablement, votre Président devra-t-il me donner une leçon supplémentaire de prononciation! Mais je tenais à vous saluer dans les trois langues officielles de la Belgique, pour respecter une tradition bien helvétique.

Mais soyez rassurés: je donnerai ma conférence en langue française. Cela aussi correspond à une tradition helvétique bien ancrée: l'égalité des langues est acquise, mais aussi le principe de territorialité.

Chers amis, j'aimerais d'abord vous dire à quel point c'est un honneur et un plaisir pour moi d'être parmi vous. Comme bon nombre de Suisses, j'ai une vieille sympathie pour votre pays. Peut-être cette sympathie tient-elle au fait que la Belgique, tout comme la Suisse, est un pays de taille moyenne, multilingue, à l'intersection du monde latin et germanique, un pays accolé à – on pourrait dire aussi: coincé entre – la France et l'Allemagne.

Mais peut-être cette sympathie est-elle due à une force plus forte encore que celle qui résulte de la ressemblance: à l'attraction des contraires – à ce que les vieux philosophes nommaient "coïncidentia oppositorum".

Je m'explique:

Nous autres Suisses, fiers fils de Guillaume Tell, tueur de tyran, sommes, ma foi!, des républicains indéfectibles. Nous n'avons pas de rois, si ce n'est les rois de tir; pas de *Royals*; pas de princes ni de princesses – les membres de la famille Knie jouent parfois ce rôle-là, mais cela n'atout de même pas le même panache.

Aussi sommes-nous un peu envieux, en notre for intérieur, de ceux et celles qui ont de vrais rois et reines - comme vous! En tout cas, c'est la première fois que je ne parle pas devant une Société communale ou cantonale ou fédérale, mais: royale! Cela m'impressionne passablement – et cela m'honore!

Une autre illustration de cette attraction des contraires:

Nous, Suisses, vivons dans un pays né dans les Alpes, et dont la population s'identifie avec les montagnes. Nous sommes un peuple de montagnards – si ce n'est toujours dans les faits, en tout cas dans la mentalité. Mais précisons: nous sommes des montagnards ... qui rêvons de grands espaces. Dès lors, nous ne pouvons qu'être fascinés par votre Plat Pays.

(Je sais que vous avez aussi vos montagnes : les Ardennes. Mais comme Suisse, je ne suis pas impressionné, pardonnez-moi! Je préfère m'en tenir au Plat Pays.)

A ce propos, je me souviens encore fort bien du choc sensuel et émotionnel que j'ai éprouvé à l'âge de 13 ans, lorsque j'étais pour la première fois en Belgique, et lorsque je découvris votre ciel immense – cette voûte vaste parcourue de nuages, que l'on admire dans les peintures flamandes; ce ciel qui ouvre vers des horizons lointains.

C'est, me semble-t-il, un ciel qui élargit notre esprit – et qui nous fait nous sentir tout petits ... un ciel qui enivre, mais qui donne aussi le vertige et peut provoquer l'angoisse du vide.

Bref, en débarquant pour la première fois en Belgique, j'ai moi-même éprouvé, pendant un instant, ce vertige qu'ont dû ressentir autrefois les mercenaires venus des montagnes suisses, ce vertige qu'on appelait d'ailleurs la maladie suisse, *morbis helveticus*, ou *heimweh* (Jean-Jacques Rousseau a parlé longuement de ce "hemvé" ...).

C'est loin tout cela. Toujours est-il que vous, chers amis belges, êtes associés dans mon esprit à l'idée de vaste ciel. C'est quand-même une pensée bien inspirante!

\*

Mesdames et Messieurs, d'entente avec votre Président, le professeur Wauters, j'ai donné à ma conférence un titre sous forme de question: "La Suisse multilingue et fédérale - un modèle pour la Belgique?"

En voilà une question délicate! Elle nous mène sur une pente glissante, car le danger de verser dans l'auto-célébration, voire un nationalisme prétentieux, menace. Aussi ne vais-je répondre à cette question qu'en fin de conférence – et avec une grande prudence, une prudence de sioux!

En effet, avant d'apporter quelques éléments de réponse à cette question, j'aimerais vous inviter dans un premier temps à un petit voyage à travers l'histoire de la Suisse, et surtout à travers l'histoire des langues en Suisse. Ce voyage nous permettra de mieux comprendre la genèse de ce pays quadrilingue; et de mieux comprendre ce que l'on appelle parfois, d'une façon un peu trop pompeuse, le "modèle", voire le "miracle" suisse.

Dans un deuxième temps, j'essaierai d'analyser en quelques grandes lignes quels sont les "secrets" de cette *success story*.

Ce ne sera que dans un troisième temps que nous reviendrons à la question de base: la Suisse multilingue est-elle un modèle pour la Belgique?

### ***1 - Bref aperçu de l'histoire de la Suisse multilingue***

Un pays composé de quatre langues officielles et d'une multitude de langues sans reconnaissance officielle, qui cohabitent paisiblement - comment cela peut-il fonctionner? La réponse n'est pas donnée en deux temps trois mouvements. Car la *pax helvetica linguarum* repose sur une multitude d'éléments, à la fois politiques, économiques, confessionnels, culturels.

Si l'on veut comprendre ce « modèle suisse » (toujours entre guillemets!), il faut commencer par jeter un regard en arrière. Car la Suisse est l'aboutissement d'une longue histoire; d'une évolution lente qui s'est faite par petites étapes – pas à pas, comme il sied à un pays de montagne.

Cette histoire commence au Moyen Age, dans les Alpes, à la frontière sud de l'Empire allemand, autour du lac des Quatre-Cantons (qui ne s'appelait bien sûr pas encore ainsi), au sud de Lucerne. C'est ici, quelque part au bord de ce lac, qu'autour de l'an 1300, trois petites communautés paysannes (Uri, Schwytz et Unterwald) se jurent fidélité et secours mutuel. En s'alliant, ils scellent le premier "pacte fédéral" (ce n'est pas un PACS fédéral!).

L'intention de ces Confédérés n'est pas de fonder un nouvel Etat - cette idée ne les a sûrement pas effleurés. Non, ces Confédérés, qui parlent des dialectes alémaniques (bien différents du bas-allemand des Pays Bas), veulent tout simplement damer le pion aux seigneurs locaux, notamment à ceux liés à la maison de Habsbourg. Cette dernière cherche en effet à renforcer son emprise dans cette région alpine, surtout pour des raisons économiques: en particulier l'ouverture au trafic de marchandises du col du Gothard, reliant le nord de l'Europe et la Lombardie.

Si l'on en croit le mythe fondateur helvétique, cette première alliance des trois "cantons primitifs" UR, SZ et UW aurait été scellée sur la prairie du Grutli le 1er août 1291, ce pacte étant l'aboutissement de l'héroïque rébellion de Guillaume Tell. L'authenticité de ce mythe est contestée par les historiens. Toujours est-il qu'une alliance a bien eu lieu, et que cette l'alliance confédérale prit rapidement de l'essor. Des villes alémaniques - comme Lucerne, Zurich et Berne – se joignirent bientôt à cette nouvelle confédération de paysans et de marchands.

Par la suite, les Confédérés passent les Alpes et prennent le contrôle de la vallée de la Léventine, au nord de l'actuel canton du Tessin, jetant ainsi un pont en terre italophone.

Au 15<sup>e</sup> siècle, après les guerres victorieuses contre Charles le Téméraire, duc de Bourgogne et maître des Pays-Bas et de la Flandre, la Confédération suisse s'étend en terre romande (francophone). Ainsi, la ville bilingue de Fribourg rejoint l'alliance en 1481.

Au siècle suivant, la Confédération se renforce encore. A la Réforme, la cité de Genève conclut une alliance avec les Confédérés protestants. Berne, sous prétexte de porter secours aux Réformés genevois, arrache à la maison de Savoie le pays de Vaud et conquiert la cité épiscopale de Lausanne. A la même époque, les Liges rhétiques, dans les Grions, qui unissent à la fois des communes alémaniques, italophones et rhéto-romanes, deviennent les alliées de la Confédération.

Ainsi, étape par étape, la Suisse quadrilingue prend forme. En même temps, la Suisse se détache peu à peu du Saint Empire germanique. En 1648, à la paix de Westphalie, la Confédération suisse quitte le giron de l'Empire allemand, en même temps que les Pays-Bas.

Mais attention! Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la Confédération ne constitue qu'une alliance hétérogène de communautés et cités largement indépendantes. La diète, réunion annuelle des représentants de ces mini-Etats, a peu de pouvoir.

Ce sont finalement les Français qui mettent fin à cet assemblage baroque. En 1798, l'Ancienne Confédération est vaincue par les armées de la France révolutionnaire. Avec l'aide des baïonnettes françaises, les progressistes suisses fondent la République helvétique « une et indivisible », selon le modèle français. Cette nouvelle République met fin à la suprématie des vieilles élites. Tous les Suisses étaient déclarés égaux.

Seulement, ce nouvel égalitarisme n'est pas du goût de tout le monde. Les luttes entre centralisateurs et fédéralistes plongent la Suisse dans le chaos, jusqu'à ce que Napoléon décide de revenir à un système davantage adapté à ce peuple de têtes dures.

En 1803, lors de la Médiation, la République helvétique fait place à une nouvelle structure, plus décentralisée. La Suisse compte dorénavant 25 cantons, dont plusieurs sont nouveaux, comme les cantons de Vaud et du Tessin. Seize de ces cantons étaient de langue alémanique, trois de langue française (Genève, Vaud et Neuchâtel), deux bilingues avec une majorité francophone (Fribourg et Valais), un bilingue avec une majorité alémanique (Berne), un italophone (Tessin) et un autre trilingue allemand/italien/rhêto-roman (Grisons). Cette structure territoriale est encore celle d'aujourd'hui, à ce détail près qu'un 26<sup>e</sup> canton, le canton du Jura, s'y est ajouté en 1980.

Après la fin de l'aventure napoléonienne et après le Congrès de Vienne (dont on fête cette année les 200 ans!), la Suisse redevient en 1815 une confédération de petits Etats largement autonomes. Mais plus pour longtemps. Car le besoin d'une plus grande unité nationale – et de la création d'un espace économique suisse – se fait sentir à nouveau.

Résultat: en 1848, après une courte guerre civile entre cantons unitaires et conservateurs, appelée la "guerre du Sonderbund", la Suisse moderne voit le jour. La Suisse devient un « vrai » Etat, dans le sens moderne du terme: avec une Constitution fédérale, une "ville fédérale" (Berne), un gouvernement central (Conseil fédéral), un parlement fédéral et une administration fédérale permanente (et un Tribunal fédéral, pas encore permanent).

La Suisse cesse donc d'être une confédération, pour devenir un Etat fédéral. En allemand : le *Staatenbund* devient un *Bundesstaat*. Mais notons que bizarrement, ce nouvel Etat fédéral (*Schweizerische Eidgenossenschaft* en allemand) continuera à se désigner en langue française comme « Confédération helvétique » – mais nous n'en sommes pas à une bizarrerie près, dans notre pays! Ce terme prête à confusion car, je le répète, la Confédération helvétique n'est plus une confédération dans le sens que les constitutionnalistes modernes donnent habituellement à ce terme (à savoir: une union d'Etat indépendants).

Revenons à 1848. Malgré le fait que les unitaires aient eu gain de cause, le nouvel Etat fédéral laisse aux cantons une large autonomie. Ceux-ci continuent notamment à lever les impôts (un impôt fédéral n'est introduit que bien plus tard), à organiser le droit et l'école. Aux débuts, même l'armée fédérale est encore composée de contingents cantonaux. Le « fédéralisme » à la sauce suisse est né.

Concluons ce survol historique : la Suisse a été créée lentement, par agglomération progressive de petites communautés libres, rarement par conquête. Elle est née par étapes, à partir d'un conglomérat de mini-Etats réunis dans une alliance à géométrie variable, et chapeauté par un pouvoir central faible.

La lenteur de cette gestation a sans doute facilité l'intégration des différentes composantes et cultures. Même si la Suisse alémanique fut le moteur de ce processus de *nation building*, et même si le ralliement des parties latines ne fut pas toujours volontaire, la Confédération a réussi à créer un fort sentiment d'adhésion aussi chez les minoritaires.

## **2 - Les "secrets" de la success story**

Essayons maintenant de tirer quelques fils de cette histoire. Quels sont les facteurs de cohésion qui tiennent ce pays ensemble? Quels sont les éléments constitutifs de la Suisse multilingue? J'en vois sept principaux.

### *1 - Le fédéralisme basé sur des cantons forts: des "cantons-fortereses"*

La structure fédérale de la Suisse est un élément essentiel de cette intégration réussie. Elle a en tout cas fortement contribué à amortir le choc entre les différentes régions et cultures du pays.

Comme nous l'avons vu, les cantons ont conservé une autonomie importante après la création de l'Etat fédéral. Aujourd'hui encore, comme vous le savez sans doute, ce sont les cantons (et les communes) qui lèvent la plus grande part des impôts. De plus, les cantons disposent toujours d'une large autonomie en matière judiciaire, d'école et bien d'autres choses encore. La fragmentation du pouvoir induite par le fédéralisme a empêché toute opposition frontale entre les régions linguistiques.

((Autrement dit: l'Etat central n'a qu'un pouvoir limité. D'ailleurs, dans la vieille constitution fédérale, la ville de Berne ne porte même pas le titre de "capitale", mais uniquement de "ville fédérale" (son titre officiel est *Bundesstadt*, non pas *Hauptstadt*). On pourrait dire: la capitale est secondaire, l'identité cantonale est première. Avez-vous remarqué que quand les Romands parlent de l'Etat, ils parlent toujours de leur canton?))

Ce fédéralisme, on pourrait dire aussi (car le terme "fédéralisme" est polysémique et possède un autre sens par exemple aux Etats-Unis): ce "cantonalisme" a encore un autre effet heureux: en Suisse, les communautés linguistiques qui sont minoritaires sur le plan national, sont en règle générale majoritaires sur le plan cantonal. Ainsi en va-t-il des Genevois, des Vaudois et des Neuchâtelois qui ont tous leurs cantons, mais aussi des Fribourgeois et Valaisans de langue française qui forment la majoritaire linguistique chez eux. C'est le cas aussi, depuis 1980, des Jurassiens du canton du Jura qui peuvent gouverner à la maison comme bon leur semble. Et la même chose est vraie pour les italophones du canton du Tessin.

Mais il y a des exceptions. Les francophones du canton de Berne, ainsi que les italophones et rhéto-romans du canton des Grisons, sont minoritaires à la fois sur le plan national et cantonal.

## 2 - Le principe de proportionnalité

Un autre élément qui contribue à la paix des langues tient au principe de proportionnalité.

La Suisse s'est toujours souciee - dans une mesure plus ou moins large selon les époques, il est vrai - de la protection des minorités et de l'équilibre entre les régions. Un exemple: depuis 1848, les Romands ont toujours occupé 1 ou 2 sièges au Conseil fédéral (sur sept).

Le respect de la proportionnalité s'observe dans les autres institutions étatiques et para-étatiques. Ce souci de faire participer les minorités aux institutions et de ne pas pousser l'application du principe majoritaire jusqu'au bout, est resté jusqu'à nos jours un trait caractéristique de ce qu'on peut appeler la culture politique suisse. Considérer que 51% des citoyens auraient droit à 100% du pouvoir, est contraire aux règles non écrites de la politique helvétique. ((Cette retenue n'a pas empêché tout réflexe minoritaire, mais elle l'a tempéré.))

## 3. Les régions linguistiques ne sont pas des blocs

La Suisse n'est pas constituée de quatre régions linguistiques culturellement et politiquement homogènes. Ce que l'on appelle « Suisse alémanique » comprend des cantons qui ont des traditions fort différentes. Les cantons urbains et de tradition protestante comme Zurich, Bâle et Berne sont très différentes des régions rurales et imprégnées de catholicisme comme par exemple la Suisse centrale. Aussi les Zurichois et Bâlois se sentent, à bien des égards, plus proches de Genève et de Lausanne, que de leurs voisins alémaniques à tradition catholique.

La même chose est vraie pour la Suisse francophone. Ce qu'on désigne aujourd'hui par Suisse romande ou par Romandie (le terme a été créé au début du 20<sup>e</sup> siècle sur le modèle de « Wallonie ») ne constituait pas au début, et ne constitue toujours pas, une entité politique ou culturelle.

Avant 1798, Genève était une république indépendante, Vaud un pays assujéti aux Bernois, Fribourg un membre à part entière de la Confédération, le Valais une fédération autonome, etc. Il faut attendre la création de la Suisse moderne, en 1848, pour que ces unités disparates développent un début de sentiment d'appartenance commun. Mais jusque de nos jours, il subsiste des différences importantes entre les pays romands.

Même les minorités parmi les minorités gardent une diversité extraordinaire. La Suisse italophone est composée du canton du Tessin (capitale Bellinzona, ville principale Lugano) et des vallées italophones des Grisons. Entre ces deux régions, les contacts ne sont pas très intenses. La même chose est vraie pour ce qui est de la Suisse rhéto-romane qui comprend une multitude de vallées fort différentes, certaines de tradition catholique et d'autre protestantes, et toutes jalouses de leur autonomie. D'ailleurs le rhéto-romane ou romanche, quatrième langue nationale de la Suisse, est divisé en cinq groupes linguistiques distincts. Et ce n'est que récemment que l'on a pu créer un standard rhéto-roman commun, le *Rumantsch Grischun*.

## 4 - Des clivages croisés

En Suisse, les grandes lignes de partage politiques suivent rarement les frontières linguistiques. Le conflit entre les cantons urbains et les cantons campagnards au Moyen Age, l'opposition entre cantons catholiques et protestants après la Réforme, le conflit entre cantons

conservateurs et progressistes (radicaux) au 19<sup>e</sup> siècle ont en général transcendé les frontières linguistiques. Ces clivages croisés (appelés «*cross-cutting cleavages*» en science politique) ont contribué à désamorcer les tensions entre groupes linguistiques.

Aujourd'hui encore, lors des votations fédérales, il est plutôt rare que les régions linguistiques votent compact : la plupart du temps, les clivages « coupent » les frontières des langues.

### *5 - L'équilibre compensatoire*

La chance de la Suisse réside aussi dans le fait que la minorité francophone parle une langue prestigieuse, qui fut longtemps la langue par excellence de la diplomatie, de l'art, de la mode et de la culture. Les Alémaniques disposent de la majorité démographique et une grande partie du pouvoir économique, les Romands le prestige culturel et le pouvoir symbolique. Conséquence : les Alémaniques, quoique largement majoritaires, parlent volontiers la langue du minoritaire, alors que l'inverse n'est pas le cas. Le français a donc longtemps joué un rôle politique que la seule proportion numérique des Romands n'aurait jamais rendu possible. Cet «équilibre compensatoire» a corrigé la prépondérance alémanique, ce qui fut une chance pour la Suisse – au contraire de la Belgique, où les Wallons disposaient autrefois à la fois de la suprématie politique et économique et du prestige culturel, ce qui a dû aggraver, me semble-t-il, le sentiment de frustration dans la population flamande.

En ce qui concerne les Suisses italophones et rhéto-romans, ils ne peuvent certes pas compter sur le même traitement de faveur de la part de la majorité alémanique. Mais ces minoritaires parmi les minoritaires sont en général si polyglottes et si doués pour les langues, qu'ils apprennent rapidement l'allemand et font de grandes carrières. En fait, ce sont eux les meilleurs « ambassadeurs » du plurilinguisme suisse.

### *6 - La suissitude en partage*

Si les différents groupes linguistiques de Suisse se sont montrés étonnamment soudés jusqu'à aujourd'hui, c'est aussi dû au fait qu'ils partagent, malgré les différences de langue et de culture, un solide noyau de valeurs, de mythes et d'attitudes communes. La démocratie consensuelle, le fédéralisme, les droits populaires sont des valeurs politiques partagées par tous. Le sens de l'ordre, l'éthique du travail, la profonde méfiance par rapport à la culture de la parole sont des attitudes aussi fréquentes en Romandie ou au Tessin qu'en Suisse allemande. Les Romands ont beau se moquer de la manie alémanique de la «poutze», le «propre en ordre» a bien des adeptes parmi eux. D'ailleurs, lorsque les Français se moquent des Romands, ils emploient les mêmes qualificatifs qu'utilisent les Romands quand ils ironisent sur les Alémaniques. Les minoritaires projettent en quelque sorte sur la majorité les traits qu'ils n'ont pas envie de reconnaître chez eux: plus on se ressemble, plus on tient à ses dissemblances. N'est-ce pas ce phénomène que Freud a appelé le «narcissisme des petites différences»?

### *7 - Une belle poule*

Finalement, la paix des langues est aussi due à l'absence d'une forte disparité économique entre les régions. L'Arc lémanique, par exemple, fait partie depuis longtemps des régions économiquement fortes. De plus, la Suisse n'a pas de grandes métropoles, mais sa structure économique est caractérisée par celle de plusieurs centres régionaux: Zurich, Bâle, Berne,

Lausanne, Genève etc. Cette structure décentralisée a favorisé l'équilibre politique et neutralisé les tensions entre les régions.

Enfin, la paix des langues s'explique aussi par le fait que l'histoire économique de la Suisse est celle d'une réussite. Un pays prospère peut plus facilement qu'un pays pauvre «se payer le luxe» de protéger ses minorités. Ce « luxe» contribue à la stabilité des institutions politiques. Car même les minoritaires savent qu'on ne tue pas une poule aux œufs d'or. La Suisse est une belle poule, une poule bien dodue. Tout le monde en profite, aussi les minorités linguistiques.

### ***3 - La Suisse multilingue et fédérale - un modèle?***

Après vous avoir convié à long voyage à travers l'histoire et le système suisse, et après avoir longuement sollicité votre patience, il nous faut maintenant revenir à la question de départ: la Suisse multilingue et fédérale est-elle un modèle pour la Belgique?

Eh bien, je ne serais pas un Suisse féru de compromis et de consensus, si ma réponse tenait dans un simple "oui" ou "non".

*Y a-t-il réellement un modèle suisse?*

D'abord, je ne suis pas absolument certain qu'on puisse réellement parler d'un "modèle" suisse, avec tout ce que cela évoque de rationnel et d'intentionnel. Le ménage helvétique n'est pas basé sur un contrat explicite, clairement défini – bien au contraire.

Autrement dit: la paix des langues en Suisse n'est pas basée sur une construction rationnelle, mais plutôt sur un pragmatisme de bon aloi, qui vise davantage le politiquement faisable que ce qui est intellectuellement souhaitable.

Dit encore autrement: c'est un mariage de raison!

Prenons un exemple: je crois savoir que de nos jours, le principe de territorialité – qui veut que les institutions étatiques, les écoles etc. utilisent la langue du territoire sur lequel elles se trouvent – est appliqué en Belgique avec beaucoup plus de rigueur qu'en Suisse. En Suisse, on trouve que c'est certainement un bon principe. Mais cela n'empêche pas qu'il y ait de multiples entorses et exception. Un exemple: dans l'agglomération fribourgeoise, qui est composée de communes francophones, germanophones et mixtes, on trouve des communes francophones qui permettent aux enfants d'être scolarisés en langue allemande, et vice versa.

Ce pragmatisme de bon aloi, comme je l'appelle, tient au fait que le règlement des problèmes linguistiques n'a jamais constitué un souci majeur ni un problème politique majeur pour les Suisses. En regardant l'histoire de la Suisse, on constate que les clivages linguistiques ont été éclipsés la plupart du temps par d'autres oppositions: confessionnelles, idéologiques.

Je l'ai dit: lors de la fondation de l'Etat fédéral en 1848, on a à peine parlé des langues, et cela en fut ainsi aussi par la suite. Pour assurer la bonne entente entre les groupes linguistiques, on a trouvé des solutions pragmatiques, sans trop y faire attention.

Une illustration: la Suisse a toujours pratiqué une "sorte de proportionnelle" lors de la répartition des sièges gouvernementaux entre les groupes linguistiques, mais sans en faire un principe précis, voire une stipulation constitutionnelle. Depuis 1848, on a donné aux Romands un, plus tard deux sièges au Conseil fédéral (sur sept). Cela correspond à peu près au poids démographique de la Suisse romande.

En revanche, il n'y a aucune règle, même tacite, quant à la représentation des italophones et des Romanches au gouvernement central. Au lieu de cela, la Suisse fait confiance au sens commun, au *common sense*, en attribuant à ces minorités de temps en temps un siège, au gré des circonstances et dans la mesure où des candidats valables sont disponibles.

Cela dit, le ménage linguistique suisse - ce "ménage à quatre" - a aussi connu ses couacs, ses scènes de ménage, ses tensions, ses crises. La phase la plus délicate dans les relations entre Romands et Alémaniques fut sans aucun doute la période 1914-1917. A la veille de la Première guerre mondiale, une partie de la Suisse allemande était fascinée par l'essor politique, industriel et scientifique de l'Allemagne du Kaiser Wilhelm, alors que les sympathies des Romands allaient aux Français. Avec l'éclatement de la guerre et surtout après l'invasion de la Belgique par l'armée allemande, ce clivage Romands/Alémaniques s'est transformé en véritable fossé. Ce n'est que vers la fin de la guerre que ce fossé, ce *Sprachengraben*, a pu être comblé et oublié.

Cet épisode peu glorieux doit nous vacciner contre la tentation de dépeindre la Suisse multilingue comme un "miracle" continu, une île des Bienheureux. La Suisse multilingue n'est pas un paradis sur terre!

Pour toutes ces raisons, il me semblerait quelque peu inapproprié de parler d'un véritable "modèle suisse" en matière des langues.

Mais indéniablement, malgré les couacs et les crises, l'histoire des langues en Suisse EST une *success story*. Mais répétons-le: la *pax helvetica* est autant le produit des circonstances et des hasards de l'histoire que celui d'une volonté claire et d'une politique rectiligne. Encore faut-il reconnaître que la plupart du temps, les Suisses ont su s'adapter aux circonstances avec beaucoup d'habileté – et avec ce bon sens terrien qui est le propre de ce pays.

Même si l'on refuse la notion de "modèle", on peut tout de même dégager de la pratique suisse en matière des langues quelques principes généraux qui ont fait leur preuve.

On peut formuler deux principes particulièrement importants:

Le premier est celui du respect des minorités. Le majoritaire ne doit jamais pousser son avantage jusqu'au bout, mais faire des concessions aux minorités. Sinon, son avantage s'avérera être à court terme.

Le second principe: une solution pragmatique boiteuse qui préserve la bonne entente vaut parfois mieux qu'une solution "de principe" qui raidit les rapports humains. En matière de politique linguistique comme ailleurs, l'esprit de finesse, dont parle Blaise Pascal, est souvent préférable à l'esprit de géométrie, faite de proportionnalité et territorialité.

Ces principes, sans aucun doute, sont valables pour tous les pays multilingues et multiculturels, et aussi pour la Belgique. Mais disant cela, je ne crois pas vous apprendre une

vérité nouvelle. Finalement, la paix sociale n'est pas basée sur des "secrets", mais plutôt sur ce qu'on appelle communément : le bon sens.

De plus, je suis convaincu qu'en matière linguistique comme dans la vie en générale, chaque peuple doit trouver ses propres solutions, autrement dit: les solutions qui correspondent, pour utiliser un terme un peu démodé, à son "génie".

Cela aussi, peut-être, est très suisse: ne pas vouloir imposer ses propres solutions aux autres. Nous autres Suisses n'avons jamais eu vocation à dire aux autres peuples comment ils doivent gérer leurs affaires. Nous sommes déjà bien contents si les autres nous laissent gérer les nôtres.

Avec cette dernière remarque, j'ai terminé. Je vous remercie, Mesdames et Messieurs, de votre attention.

Christophe Büchi, Champéry/Lausanne, janvier/février 2014

*christophe.buechi@bluewin.ch*  
*c.buechi@nzz.ch*

*Quelques lectures supplémentaires:*

Büchi (Christophe), *Mariage de raison* (Romands et Alémaniques: une histoire suisse), Editions Zoé, Carouge/Genève 2001 (en allemand: "*Röstigraben*", Verlag NZZ/Libro, Zürich 2003)

Haas (Walter), et al., *Do you speak Swiss?* (diversité des langues et compétences linguistiques en Suisse, Programme national de recherche PNR 56), Verlag NZZ/Libro, Zurich 2010

Meune (Manuel), *Au-delà du Röstigraben* (langues, minorités et identités dans les cantons suisses bilingues), Ed. Georg, Genève 2011

*un clin d'oeil:*

Mettan (Guy) et Büchi (Christophe), *Nouveau dictionnaire impertinent de la Suisse*, Editions Slatkine, Genève 2013